Plan communal de lutte contre le frelon asiatique : une mobilisation collective pour protéger notre biodiversité

Le frelon asiatique gagne du terrain, mais la mobilisation s'organise ! Grâce à un plan communal coordonné, citoyens, communes et services de secours agissent ensemble pour protéger les abeilles, la biodiversité et la sécurité de tous.

Une menace bien réelle

Présent depuis plusieurs années sur notre territoire, le frelon asiatique (Vespa velutina) représente aujourd'hui une menace bien réelle. Redoutable prédateur, il s'attaque notamment aux abeilles et fragilise l'équilibre de notre environnement. Sans intervention humaine, sa progression est inévitable : la destruction des nids reste le seul moyen de le freiner. Face à cette situation délicate, les 13 communes couvertes par la Zone de Secours de Hesbaye, dont Faimes, ont décidé d'unir leurs forces afin d'agir efficacement et de manière coordonnée.

Une organisation coordonnée

Concrètement, ce plan repose sur une organisation locale bien structurée. La Zone de Secours de Hesbaye joue un rôle central en assurant la coordination des interventions, notamment lorsqu'un nid présente un danger. À l'échelle communale, un référent assure le suivi des signalements, en lien avec les services communaux qui participent à la surveillance et au repérage sur le terrain. Cette collaboration étroite permet de garantir une réponse rapide et adaptée à chaque situation.

Agir au bon moment

La lutte contre le frelon asiatique s'inscrit dans une stratégie qui évolue au fil des saisons. Dès le printemps, entre mars et mai, le piégeage des reines fondatrices constitue une étape clé. En capturant ces futures fondatrices de colonies à l'aide de pièges sélectifs, il est alors possible de limiter significativement le nombre de nids durant l'année. En été et en automne, l'attention se porte sur la localisation et la neutralisation des nids. Enfin, l'hiver est consacré au bilan et à la préparation de la saison suivante.

Une intervention strictement encadrée

Rappelons que la destruction des nids ne peut être réalisée que par des professionnels formés (pompiers, entreprises agréées). Toute intervention par des particuliers est à la fois dangereuse et inefficace. Selon la situation, la prise en charge diffère : les nids présentant un danger sur le domaine public sont traités en priorité, tandis que sur terrain privé, la responsabilité incombe au propriétaire, avec parfois un soutien communal. En cas de risque avéré pour la sécurité, le bourgmestre peut aussi prendre des mesures immédiates.

Apiculteurs : en première ligne

Les apiculteurs, directement confrontés à cette problématique, jouent un rôle essentiel. Lorsqu'un rucher est attaqué, une intervention peut être organisée gratuitement sous certaines conditions, notamment si le nid est localisé à proximité et correctement signalé.

Le rôle essentiel des citoyens

Au cœur du dispositif, la vigilance de chacun fait la différence. Signaler rapidement la présence d'un nid permet d'activer efficacement les services compétents. Une procédure simple est mise en place : signalement, vérification, intervention et suivi.

Une mobilisation déjà bien lancée

La mobilisation citoyenne est réelle et se confirme sur le terrain. Suite à une réunion d'information en mars dernier, vous avez été nombreux à vous engager dans la lutte contre le frelon asiatique. Plus de 400 pièges ont été distribués aux citoyens et citoyennes, grâce au soutien de la Zone de Secours de Hesbaye et de la Province de Liège. Cet engouement témoigne d'une vraie prise de conscience collective en faveur de la protection de nos abeilles et de la biodiversité.

Pour accompagner cette démarche, un tutoriel vidéo (ProvincedeLiegeTV) est à votre disposition pour vous guider dans l'installation et l'utilisation correcte de votre piège. L'administration de Faimes propose également une notice (agentconstatateur@faimes.be).

Un geste simple, un impact concret

Car chaque geste compte. Capturer une seule reine au printemps, c'est éviter la formation de milliers de frelons. Plus que jamais, la lutte contre le frelon asiatique est une responsabilité collective. Ensemble, nous pouvons agir concrètement pour préserver nos abeilles, notre environnement… et les générations futures.

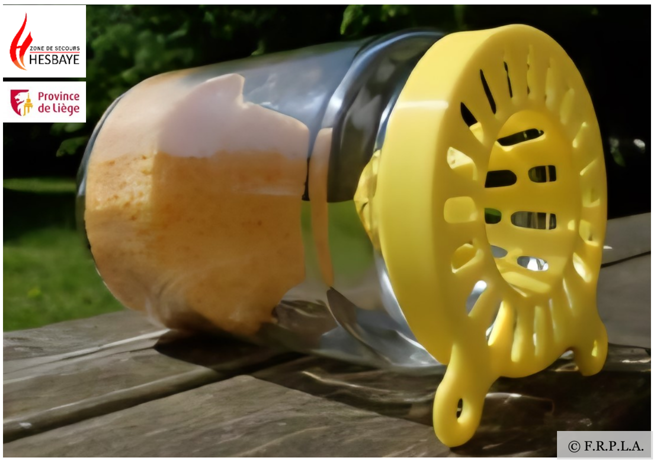

Remerciements à Sonia DANGIS pour ses précieux conseils.

Lutte contre le frelon asiatique selon le calendrier

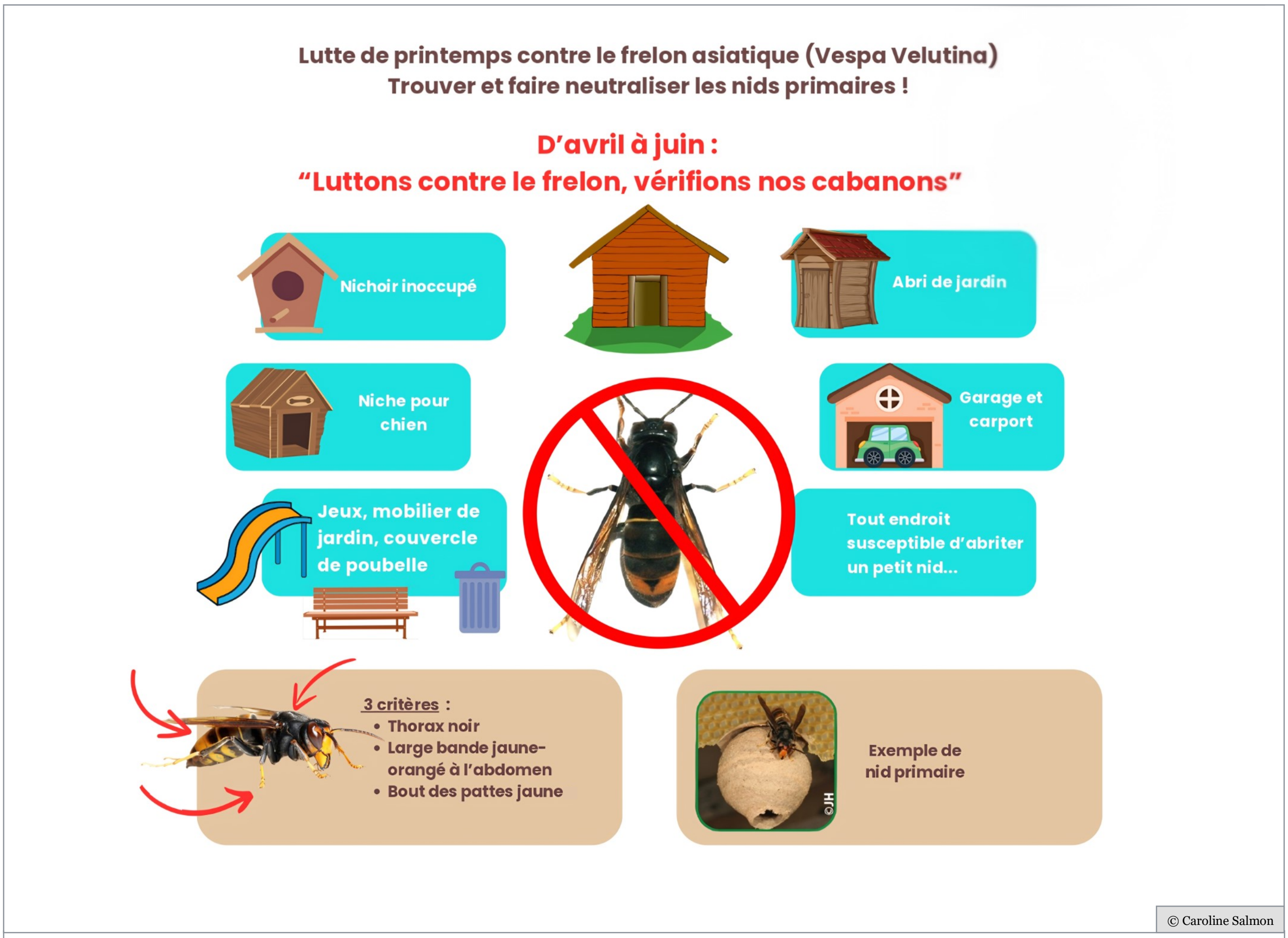

Lutte de printemps contre le frelon asiatique (Vespa Velutina)
Trouver et faire neutraliser les nids primaires !

D’avril à juin :
“Luttons contre le frelon, vérifions nos cabanons”

- Nichoir inoccupé
- Abri de jardin
- Niche pour chien
- Garage et carport
- Jeux, mobilier de jardin, couvercle de poubelle
- Tout endroit susceptible d’abriter un petit nid…

3 critères :
- Thorax noir
- Large bande jaune-orangé à l’abdomen
- Bout des pattes jaune

Exemple de nid primaire

©JH

© Caroline Salmon

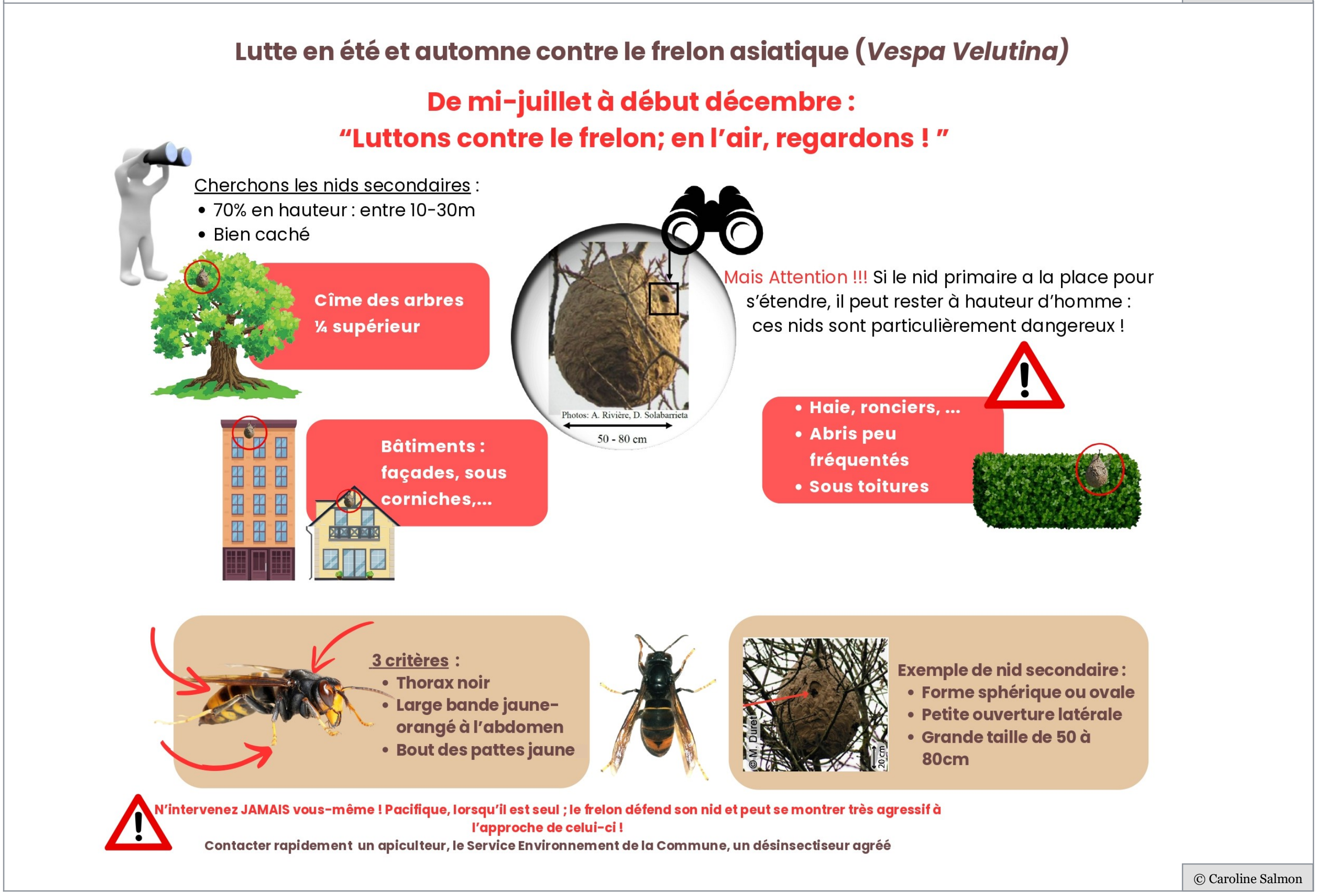

Lutte en été et automne contre le frelon asiatique (*Vespa Velutina*)

De mi-juillet à début décembre :
“Luttons contre le frelon; en l’air, regardons ! ”

Cherchons les nids secondaires :
- 70% en hauteur : entre 10-30m
- Bien caché

- Cîme des arbres ¼ supérieur
- Bâtiments : façades, sous corniches,…

Photos: A. Rivière, D. Solabarrieta

50 - 80 cm

Mais Attention !!! Si le nid primaire a la place pour s’étendre, il peut rester à hauteur d’homme : ces nids sont particulièrement dangereux !

- Haie, ronciers, …
- Abris peu fréquentés
- Sous toitures

3 critères :
- Thorax noir
- Large bande jaune-orangé à l’abdomen
- Bout des pattes jaune

© M. Duret

20 cm

Exemple de nid secondaire :
- Forme sphérique ou ovale
- Petite ouverture latérale
- Grande taille de 50 à 80cm

N’intervenez JAMAIS vous-même ! Pacifique, lorsqu’il est seul ; le frelon défend son nid et peut se montrer très agressif à l’approche de celui-ci !

Contacter rapidement un apiculteur, le Service Environnement de la Commune, un désinsectiseur agréé

© Caroline Salmon

Anticiper le frelon asiatique : son évolution mois par mois

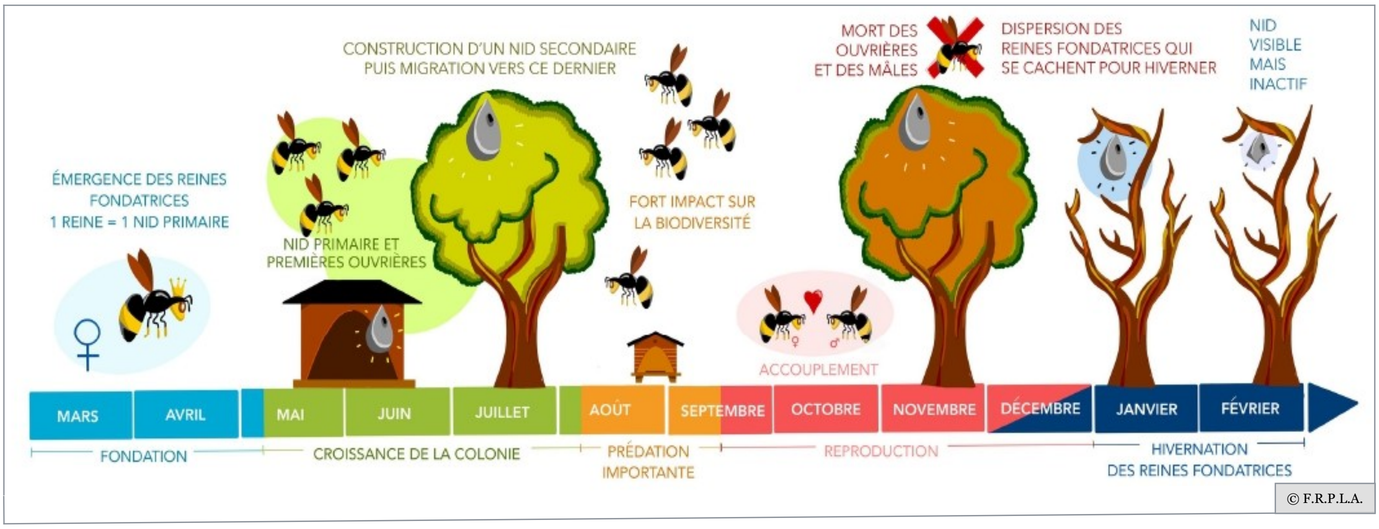
ÉMERGENCE DES REINES FONDATRICES
1 REINE = 1 NID PRIMAIRE
NID PRIMAIRE ET PREMIÈRES OUVRIÈRES
CONSTRUCTION D'UN NID SECONDAIRE PUIS MIGRATION VERS CE DERNIER
FORT IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ
ACCOUPLEMENT
MORT DES OUVRIÈRES ET DES MÂLES
DISPERSION DES REINES FONDATRICES QUI SE CACHENT POUR HIVERNER
NID VISIBLE MAIS INACTIF
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
FONDATION
CROISSANCE DE LA COLONIE
PRÉDATION IMPORTANTE
REPRODUCTION
HIVERNATION DES REINES FONDATRICES
© F.R.P.L.A.

Frelon asiatique : une menace croissante pour nos abeilles

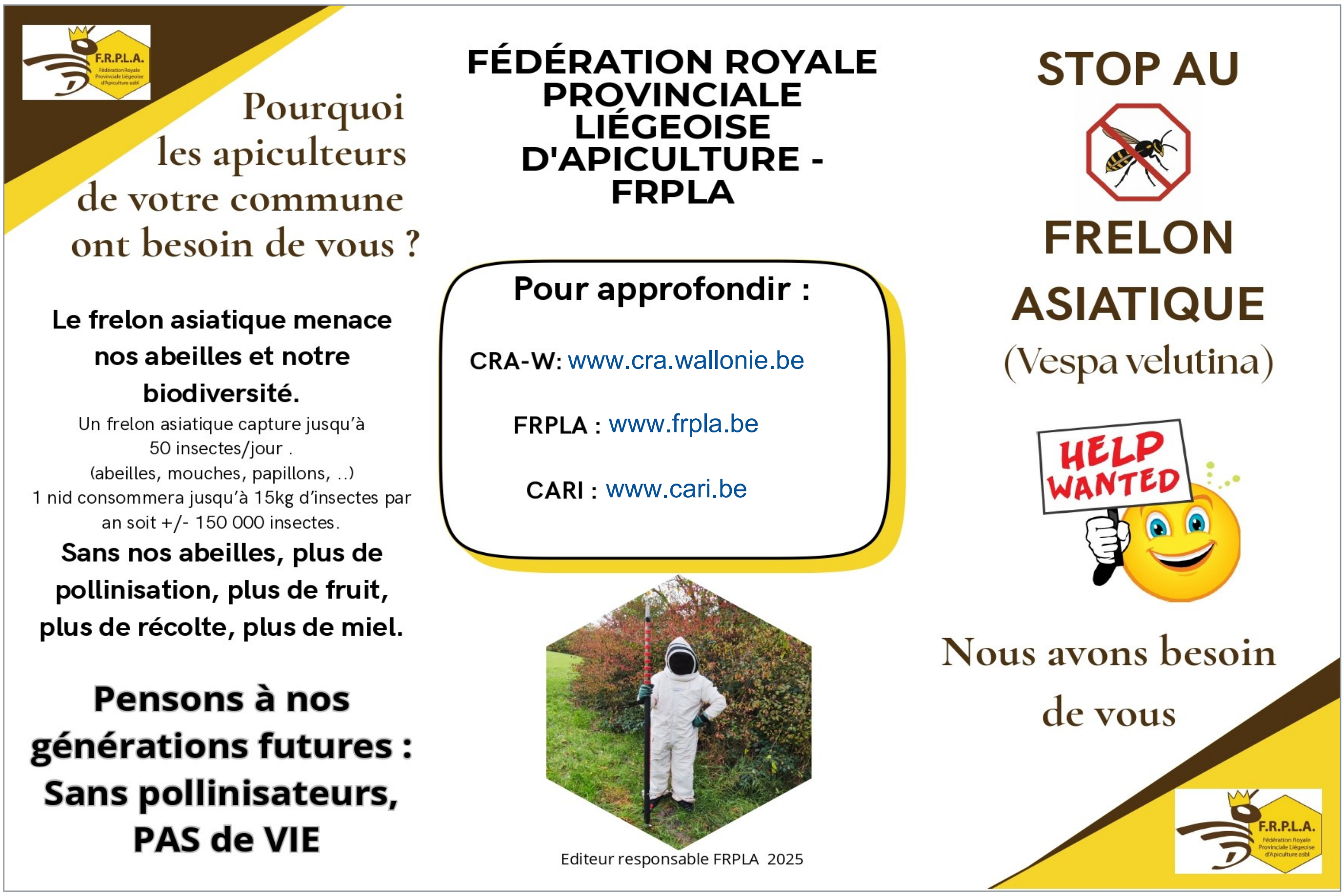

Pourquoi les apiculteurs de votre commune ont besoin de vous ?

Le frelon asiatique menace nos abeilles et notre biodiversité.

Un frelon asiatique capture jusqu'à 50 insectes/jour .
(abeilles, mouches, papillons, ..)
1 nid consommera jusqu'à 15kg d'insectes par an soit +/- 150 000 insectes.

Sans nos abeilles, plus de pollinisation, plus de fruit, plus de récolte, plus de miel.

Pensons à nos générations futures : Sans pollinisateurs, PAS de VIE

FÉDÉRATION ROYALE PROVINCIALE LIÉGEOISE D'APICULTURE - FRPLA

Pour approfondir :

CRA-W: www.cra.wallonie.be

FRPLA : www.frpla.be

CARI : www.cari.be

Editeur responsable FRPLA 2025

STOP AU FRELON ASIATIQUE

(Vespa velutina)

HELP WANTED

Nous avons besoin de vous

Si vous découvrez un nid, n'intervenez pas vous-même. Faites appel à des professionnels formés et équipés pour agir en toute sécurité. Pensez à indiquer précisément l'emplacement et, si possible, à joindre une photo. Contacts :

- Jean-Robert DELIÈGE (personne de référence à Faimes) – 0496/586 275 – jrdeliege@gmail.com
- Le CRA-W (Centre wallon de Recherches agronomiques) – 081/87 40 01 – info@cra.wallonie.be
- L'ASBL Vigi Vespa Velutina – 0495/645 918 ou 0476/338 980

Une **prime communale** est prévue pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Infos et formulaire sur www.faimes.be (onglet Environnement-Energie).